	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 1/11
		Edition révisée n° : 10.0
		Date de révision : 05/2019
<b>Hexafluoro - 1, 3 - butadiène</b>		<b>MTG0xxx</b>

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial	Hexafluoro - 1, 3 - butadiène
Description chimique	Hexafluoro - 1, 3 – butadiène ; 1,1,2,3,4,4-hexafluorobuta-1,3-diène ; hexafluorobuta-1,3-diène
N° CAS	685-63-2
N° CE	211-681-0
N° Index	-
N° d'enregistrement	Indisponible
Formule chimique	C <sub>4</sub> F <sub>6</sub>

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations pertinentes identifiées	Industriel et professionnel Gaz de test ou d'étalonnage Utilisation en laboratoire Réaction chimique/synthèse Contacter le fournisseur pour plus d'information sur l'utilisation
Utilisations déconseillées	Utilisation grand public déconseillée

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	MULTIGAS Route de l'Industrie 102 CH-1564 Domdidier
Téléphone	+41 (0) 26 676 94 94
Adresse e-mail	<a href="mailto:info@multigas.ch">info@multigas.ch</a>

### 1.4. Numéros d'appel d'urgence

145 (Centre de toxicologie Zurich) ou +41 (0) 44 251 51 51  
+41 (0) 26 676 94 94 (Multigas)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Dangers	Gaz inflammables, Catégorie 1	H220
	Gaz sous pression : Gaz liquéfié	H280

**Hexafluoro - 1, 3 - butadiène**
**MTG0xxx**

Toxicité aigüe – inhalation Cat. 3

H331

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

**Pictogrammes de danger**


GHS02

GHS04

GHS06

**Mention d'avertissement**

Danger

**Mentions de danger**


H220	Gaz extrêmement inflammable
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur
H331	Toxique par inhalation

**Conseils de prudence**

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260	Ne pas respirer les gaz/les vapeurs
P304+P340+P315	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter immédiatement un médecin
P377	Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger
P381	En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition
P410 + P403	Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé
P405	Garder sous clef

**2.3. Autres dangers**

Le contact avec le liquide peut causer des brûlures et des gelures par le froid

	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 3/11
		Edition révisée n° : 10.0
		Date de révision : 05/2019
<b>Hexafluoro - 1, 3 - butadiène</b>		<b>MTG0xxx</b>

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Nom	Identificateur de produit	Concentration	Classification
Hexafluoro - 1, 3 - butadiène	(N° CAS) 685-63-2 (N° CE) 211-681-0 (N° index) - (N° d'enregistrement) -	<= 100%	Flam. Gas 1, H220 Acute Tox. 3, H331 Press. Gas (Liq.), H280

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.

#### 3.2. Mélanges

Non déterminé

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	Consulter un médecin. Montrer cette fiche de sécurité au médecin traitant
<b>En cas d'inhalation</b>	En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin
<b>En cas de contact avec la peau</b>	Oter immédiatement les vêtements et chaussures contaminés. Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. Consulter un médecin
<b>En cas de contact avec les yeux</b>	Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin
<b>En cas d'ingestion</b>	L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Se reporter à la section 11

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Peut être fatal en cas d'inhalation  
Traiter avec un vaporisateur corticoïde dès que possible après inhalation  
Consulter immédiatement un médecin

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Eau pulvérisée ou brouillard d'eau. Poudre sèche. Mousse

**Hexafluoro - 1, 3 - butadiène**
**MTG0xxx**
**Moyens d'extinction inappropriés**

Dioxyde de carbone  
Ne pas utiliser de jet d'eau

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
**Risques spécifiques**

En cas d'incendie ou de chaleur excessive, des produits de décomposition dangereux peuvent se former

L'exposition au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients

**Produits de combustion dangereux**

En cas d'incendie la décomposition thermique peut conduire aux fumées toxiques et/ou corrosives suivantes: dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, composés halogénés

**5.3. Information supplémentaire**

Les récipients fermés peuvent être refroidis au moyen d'eau pulvérisée

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**
**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz  
Assurer une ventilation adéquate  
Evacuer le personnel vers un endroit sûr  
Equipements de protection individuels, voir section 8

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Essayer d'arrêter la fuite  
Diminuer la vapeur par pulvérisation d'eau sous forme de brouillard ou de fines gouttelettes

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**


Ventiler la zone  
Maintenir la zone évacuée et débarrassée de toute source d'inflammation jusqu'à l'évaporation complète du liquide répandu (sol débarrassé de givre)

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Voir aussi les sections 8 et 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**
**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard  
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles – Ne pas fumer  
Pour les précautions, voir la section 2.2

	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 5/11
		Edition révisée n° : 10.0
		Date de révision : 05/2019
<b>Hexafluoro - 1, 3 - butadiène</b>		<b>MTG0xxx</b>

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré  
Contenu sous pression

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

-

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composant	N° CAS	Valeur type d'exposition	Paramètre de contrôle	Source
Hexafluoro-1,3-butadiène	685-63-2	VME	-	Pas de valeur limite d'exposition professionnelle
			-	
		VLE	-	
			-	

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Maintenir une ventilation d'extraction appropriée localement et de l'ensemble

Des détecteurs de gaz doivent être utilisés lorsque des gaz / vapeurs inflammables sont susceptibles d'être relâchés

#### 8.2.2. Équipements de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité équipées de protections latérales ou étanches lors du transfert ou lors de la déconnexion des lignes de transfert.  
Norme EN 166 - Protection individuelle de l'œil

##### Protection de la peau

Porter des gants de protection lors de la manutention des bouteilles de gaz.  
Norme EN 388-Gants de protection contre les risques mécaniques  
Porter des gants isolant du froid lors d'opérations de transvasement ou de déconnexion de lignes de transfert  
Norme EN 511 - Gants isolants contre le froid  
Port de gants résistants aux produits chimiques  
Norme EN 374-Gants de protection contre les produits chimiques

##### **Pour un usage de courte durée**

Matière: Caoutchouc fluoré

Temps de pénétration: > 30 min

**Hexafluoro - 1, 3 - butadiène**
**MTG0xxx**

Épaisseur du gant: 0,4 mm

**Pour un usage de longue durée**

Matière: Fluoroélastomère

Temps de pénétration: &gt; 480 min

Épaisseur du gant: 0,7 mm

Disposer d'un vêtement de protection approprié, résistant aux produits chimiques, prêt à être utilisé en cas d'urgence

**Protection respiratoire**

Appareil de respiration autonome (SCBA) ou masque avec arrivée d'air à pression positive doivent être utilisés dans les atmosphères sous oxygénées. Norme EN 137

**8.2.3. Contrôles d'exposition ambiante**

-

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**
**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
**Aspect**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>État physique à 20°C / 101.3kPa</b></li> <li>• <b>Couleur</b></li> </ul>	<p>Gaz</p> <p>Incolore</p>
<b>Odeur</b>	Donnée non disponible
<b>Seuil olfactif</b>	Donnée non disponible
<b>pH</b>	Donnée non disponible
<b>Point de fusion / Point de congélation</b>	-132°C
<b>Point d'ébullition</b>	6°C
<b>Point d'éclair</b>	Donnée non disponible
<b>Vitesse d'évaporation</b>	Donnée non disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Donnée non disponible
<b>Limites d'explosivité</b>	7 – 73 %
<b>Pression de vapeur [20°C]</b>	1.9 bar
<b>Pression de vapeur [50°C]</b>	Donnée non disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Donnée non disponible
<b>Densité relative, liquide (eau=1)</b>	Donnée non disponible
<b>Densité relative, gaz (air=1)</b>	1.4
<b>Hydrosolubilité</b>	Donnée non disponible
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	Donnée non disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Donnée non disponible
<b>Température de décomposition</b>	Donnée non disponible
<b>Viscosité</b>	Donnée non disponible

**Hexafluoro - 1, 3 - butadiène**
**MTG0xxx**
**Propriétés explosives**

Donnée non disponible

**Propriétés comburantes**

Donnée non disponible

**9.2. Autres informations**
**Masse molaire**

162 g/mole

**Température critique [°C]**

139.6°C

**Densité de vapeur relative**

Gaz ou vapeur plus lourd que l'air. Peut s'accumuler dans les endroits confinés, en particulier dans les points bas et les sous-sols

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**
**10.1. Réactivité**

Pas de danger de réactivité autres que les effets décrits dans les sections ci-dessous

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans les conditions recommandées de stockage

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Peut former un mélange explosif avec l'air

Peut réagir violemment avec les oxydants

**10.4. Conditions à éviter**

Eviter l'humidité dans l'installation. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer


**10.5. Matières incompatibles**

Air, comburants, oxydants

Pour plus d'informations sur la compatibilité, se référer à la norme ISO 11114

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de produits de décomposition dangereux dans les conditions normales d'utilisation et de stockage

	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 8/11
		Edition révisée n° : 10.0
		Date de révision : 05/2019
<b>Hexafluoro - 1, 3 - butadiène</b>		<b>MTG0xxx</b>

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	Donnée non disponible
<b>Corrosion cutanée / irritation cutanée</b>	Donnée non disponible
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Donnée non disponible
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Toxique par inhalation
<b>Mutagénicité des cellules</b>	Peut induire des anomalies génétiques
<b>Cancérogénicité</b>	Donnée non disponible
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Donnée non disponible
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>	Donnée non disponible
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b>	Donnée non disponible
<b>Danger par inhalation</b>	Donnée non disponible

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

<b>Evaluation</b>	Les critères de classification ne sont pas réunis
-------------------	---

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible


### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

L'évaluation du caractère PBT / vPvB n'est pas disponible car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise / n'est pas menée

### 12.6. Autres effets néfastes

Donnée non disponible



	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 9/11
		Edition révisée n° : 10.0
		Date de révision : 05/2019
<b>Hexafluoro - 1, 3 - butadiène</b>		<b>MTG0xxx</b>

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

<b>Produit</b>	<p>Ne doit pas être rejeté dans l'atmosphère</p> <p>Brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration</p> <p>Renvoyer au fournisseur le produit non consommé dans son récipient d'origine</p>
<b>Emballages contaminés</b>	<p>Eliminer comme produit non utilisé</p> <p>Contacteur le fournisseur si des instructions sont nécessaires</p>
<b>Code OMoD</b>	<p>16 05 04</p> <p>Gaz en récipients sous pression (y compris halons) contenant des substances dangereuses</p>

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**14.1. Numéro ONU**

Transport par route/rail ADR / RID	Transport par mer IMDG	Transport par air IATA
3160	3160	3160

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU**


Transport par route/rail ADR / RID	Transport par mer IMDG	Transport par air IATA
GAZ LIQUÉFIÉ TOXIQUE, INFLAMMABLE, N.S.A. 1,1,2,3,4,4- hexafluorobuta-1,3-diène)	LIQUEFIED GAS, TOXIC, FLAMMABLE, N.O.S.(1,1,2,3,4,4- Hexafluorobuta-1,3-diene)	LIQUEFIED GAS, TOXIC, FLAMMABLE, N.O.S.(1,1,2,3,4,4- Hexafluorobuta-1,3-diene)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

<b>Etiquetage</b>	 
<b>ADR/RID</b>	2.1 : Gaz inflammables 2.3 : Gaz toxique
<b>IMDG</b>	
<b>IATA</b>	

**14.4. Groupe d'emballage**

<b>ADR/RID</b>	Non déterminé
<b>IMDG</b>	
<b>IATA</b>	

	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 10/11
		Edition révisée n° : 10.0
		Date de révision : 05/2019
<b>Hexafluoro - 1, 3 - butadiène</b>		<b>MTG0xxx</b>

#### **14.5. Dangers pour l'environnement**

ADR/RID	Aucun
IMDG	Aucun
ICAO-TI / IATA-DGR	Aucun

#### **14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Donnée non disponible

#### **14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable

### **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

#### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**


Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

#### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation du risque chimique (CSA) n'a été faite pour ce produit

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

<b>Indications de changement</b>	Fiche de données de sécurité revue selon le règlement de la commission (EU) 2015/830
<b>Abréviations et acronymes</b>	<p>ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route</p> <p>CAS : Identifiant numérique attribué par le Chemical Abstract Service (USA)</p> <p>CLP : Classification Labelling Packaging - Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage.</p> <p>CSA : Chemical Safety Assessment - Évaluation de la sécurité chimique</p> <p>EIGA : European Industrial Gases Association</p> <p>EINECS : European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées</p> <p>EPI : Equipements de protection individuelle</p> <p>EN : European Norm -Norme Européenne</p> <p>ETA : Estimation de la Toxicité Aiguë</p> <p>IATA : International Air Transport Association - Association internationale du transport aérien</p>

	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 11/11
		Edition révisée n° : 10.0
		Date de révision : 05/2019
<b>Hexafluoro - 1, 3 - butadiène</b>		<b>MTG0xxx</b>

IMDG Code :	International Maritime Dangerous Goods Code - Code pour le transport maritime international des marchandises dangereuses
LC50 :	Lethal Concentration - Concentration létale pour 50% de la population testée
PBT :	Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
REACH :	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals - Règlement (CE) no 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances.
RID :	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
RMM :	Risk Management Measures - Mesures de gestion des risques
STOT-SE :	Specific Target Organ Toxicity - Single Exposure; Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.
UN :	United Nations - Nations Unies
vPvB :	very Persistent and very Bioaccumulable - très persistant et très bioaccumulable.

### Texte complet des Phrases-H et P citées dans les sections 2 et 3

#### Mentions de danger

H220	Gaz extrêmement inflammable
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur
H331	Toxique par inhalation

#### Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260	Ne pas respirer les gaz/les vapeurs
P304+P340+P315	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter immédiatement un médecin
P377	Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger
P381	En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition
P410 + P403	Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé
P405	Garder sous clef

#### Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs.  
Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide